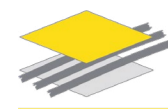




Metallerie, Ferronnerie



BTP CFA
ASSOCIATION RÉGIONALE

NOUVELLE-AQUITAINE

BMA Ferronnier d'Art

Niveau 4 - RNCP37557 - Code diplôme : 40125402

Mise à jour le 11.10.2023



Le ferronnier d'art intervient aussi bien en restauration et réalisation d'ouvrages traditionnels que sur des conceptions de réalisations contemporaines. Il prend en charge tout ou partie des ouvrages dans les phases d'étude, de fabrication, de finition et de pose sur site.

Pré-requis

- › Être titulaire d'un diplôme de niveau 3, CAP ou équivalent
- › Être médicalement apte à l'exercice du métier

Contenu de la formation

Domaine professionnel :

- › Technologie
- › Dessin Technique et lecture de plan
- › Pratique à l'atelier
- › Prévention des risques professionnels

Domaine général :

- › Français, Histoire, Géographie et Enseignement Moral et Civique
- › Mathématiques
- › Arts Appliqués et Cultures Artistiques
- › Langue Vivante
- › Education Physique et Sportive

Objectifs généraux de la formation

La formation vise la validation des blocs de compétences listés ci-dessous :

BLOC 1 : RÉALISATION PROFESSIONNELLE

- › Analyser, décoder et identifier la demande.
- › Elaborer et finaliser des solutions techniques dans le respect du cahier des charges et en intégrant les coûts et les moyens de réalisation.
- › Etablir la gamme opératoire.
- › Préparer les matières d'œuvre.
- › Préparer et/ou fabriquer les outils.
- › Vérifier et régler les machines et les outils.

Mettre en œuvre :

- › Effectuer les débits.
- › Réaliser les forgeages et formages.
- › Effectuer les assemblages et les finitions
- › Effectuer les opérations de dépose et/ou de pose d'un ouvrage.

Assurer la maintenance des outils de production :

- › Détecter d'éventuels dysfonctionnements.
- › Maintenir les moyens en état de fonctionnement.

Contrôler :

- › Vérifier la conformité des réalisations à chaque étape.
- › Effectuer les contrôles.
- › Transmettre des consignes.
- › Rendre compte oralement, graphiquement ou par écrit.
- › Organiser et adapter son espace de travail.
- › Adapter le geste et la posture en fonction de l'opération à effectuer et en respectant les règles d'ergonomie.
- › Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement

BLOC 2 : PROJET DE RÉALISATION

- › Rechercher, sélectionner et hiérarchiser les informations.
- › Rédiger le cahier des charges en fonction des contraintes esthétique, technique et économique.
- › Traduire visuellement des idées, des intentions.
- › Fixer un planning.
- › Effectuer les différents tracés.
- › Proposer des améliorations ou des solutions.
- › Présenter et soutenir un projet.
- › Proposer un conditionnement respectant l'ouvrage et les règles de sécurité.

BLOC 3 : CULTURES ARTISTIQUES

- › Identifier les caractéristiques fonctionnelle, esthétique, (stylistique et/ou plastique) et technique.

BLOC 4 : ARTS APPLIQUÉS

- › Proposer des solutions esthétiques et technique dans le respect de la demande et des contraintes inscrites au cahier des charges.

BLOC 5 : ARTS APPLIQUÉS ET CULTURES ARTISTIQUES

Compétences d'investigation

- › Rechercher, identifier et collecter des ressources documentaires ;
- › Sélectionner, classer et trier différentes informations ;
- › Analyser, comparer des œuvres ou des produits et les situer dans leur contexte de création ;
- › Etablir des convergences entre différents domaines de création.

Compétences d'expérimentation

- › Respecter une demande et mettre en œuvre un cahier des charges simple ;
- › Etablir des propositions cohérentes en réponse à un problème posé et réinvestir les notions repérées dans des références.

Nos + formations



- › Préparation à l'habilitation électrique
- › Sauveteur Secouriste du Travail (SST) / Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique (PRAP)
- › Formation échafaudage R408-R457 / Travail en hauteur
- › Formation interactive personnalisée
- › Section à effectif réduit (16 apprentis maxi.)
- › Equipement et outillages des ateliers récents et novateurs
- › Aide au permis de conduire
- › Kit de 1^{er} équipement pour les apprentis

Compétences de réalisation

- › Opérer un choix raisonné parmi des propositions et finaliser la proposition choisie.

Compétences de communication

- › Choisir des outils adaptés ;
- › Etablir un relevé, analyser et traduire graphiquement des références et des intentions ;
- › Justifier en argumentant, structurer et présenter une communication graphique, écrite et/ou orale.

BLOC 6 : MATHÉMATIQUES

- › Rechercher, extraire et organiser l'information
- › Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- › Expérimenter, utiliser une simulation
- › Critiquer un résultat, argumenter : Contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- › Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

BLOC 7 : LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau B1+ (niveau d'utilisateur indépendant) au CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- › Comprendre la langue orale
- › Comprendre un document écrit
- › S'exprimer à l'écrit
- › S'exprimer à l'oral en continu
- › Intéragir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

BLOC 8 : FRANÇAIS - HISTOIRE-GÉOGRAPHIE - ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Français:

- › Maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- › Adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires
- › Maîtriser la lecture et exercer son esprit critique
- › Adapter sa lecture à la diversité des textes
- › Mettre en perspective des connaissances et des expériences.

Histoire-géographie-enseignement moral et civique

- › Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG)
- › S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG)
- › Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)
- › Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC)
- › Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC).

BLOC 9 : EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- › Développer sa motricité
- › S'organiser pour apprendre et s'entraîner
- › Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
- › Construire durablement sa santé
- › Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.

Modalités Pédagogiques et Moyens

Méthodes Pédagogiques

La formation combine

- › Des retours d'expérience, des travaux collaboratifs, des apports théoriques
- › Des mises en situation pratique en atelier

Outils et Moyens Techniques

- › Salles de formation équipées de PC, de vidéos projecteurs et de tableaux interactifs
- › Plateaux techniques
- › Centre de ressources et d'aide à la formation (CRAF)

Moyens Humains

- › Formateurs d'Enseignements Professionnels et Généraux

Modalités de suivi de l'exécution

- › Suivi des présences et Certificat de réalisation
- › Livret d'apprentissage dématérialisé
- › Visites en entreprise et entretiens avec les maîtres d'apprentissage

Modalités d'évaluation

Evaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Evaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- › Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- › Stagiaires de la formation professionnelle continue : épreuves ponctuelles

Publics concernés

Formation accessible par la voie de l'apprentissage pour :

- › Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de la formation.
- › Travailleurs handicapés
- › Sportifs de haut niveau,
- › Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou le titre.

Formation accessible par la voie d'autres dispositifs :

(Contrat de professionnalisation, Compte Personnel de Formation, Période de professionnalisation, ...)

- › Salariés
- › Demandeurs d'emploi,
- › Bénéficiaires de minima sociaux.

En fonction du dispositif utilisé, l'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat de professionnalisation et/ou d'une convention signée par toutes les parties prenantes



Modalités & Délais d'accès

- › Pré-inscription (possible sur btpcfa-na.fr)
- › Dépôt du dossier de candidature
- › Entretien de validation du projet professionnel avec un conseiller BTP CFA réalisé dans un délai d'1 à 4 semaines
- › Signature du contrat de travail
- › Délai d'entrée en formation en fonction du calendrier

NB: Pour le public éligible au contrat d'apprentissage et toujours à la recherche d'un employeur, l'entrée en formation est possible sans contrat d'apprentissage signé pour une durée maximale de 3 mois. L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos sites sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez faire appel à nos référents handicaps afin de vous aider à finaliser votre projet professionnel. Le contact des référents est disponible sur la page «contact» de notre site internet : btpcfa-na.fr



Organisation de la formation :

alternance : 2 semaine au CFA/4 semaines en entreprise



Période d'entrée en formation

Standard : septembre à novembre en fonction des places disponibles

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année.



Durée de la formation

Standard : 3 ans (1260 heures de formation au CFA).
Parcours aménagé possible après positionnement à l'entrée en formation



Métiers visés :

- › Le titulaire du BMA «Ferronnier d'art» a vocation à être employé comme technicien dans les domaines de la ferronnerie d'art, du bâtiment, de l'ameublement et de la métallerie artistique.



Coût de formation

- › Contrat d'apprentissage : Coût de formation pris en charge par l'OPCO lié à l'entreprise d'accueil
- › Autres dispositifs : Application des «Niveaux de Prises En charge» établis par France Compétences.

Lieu(x) de formation & Contact(s)

> BTP CFA 24 - PÉRIGUEUX

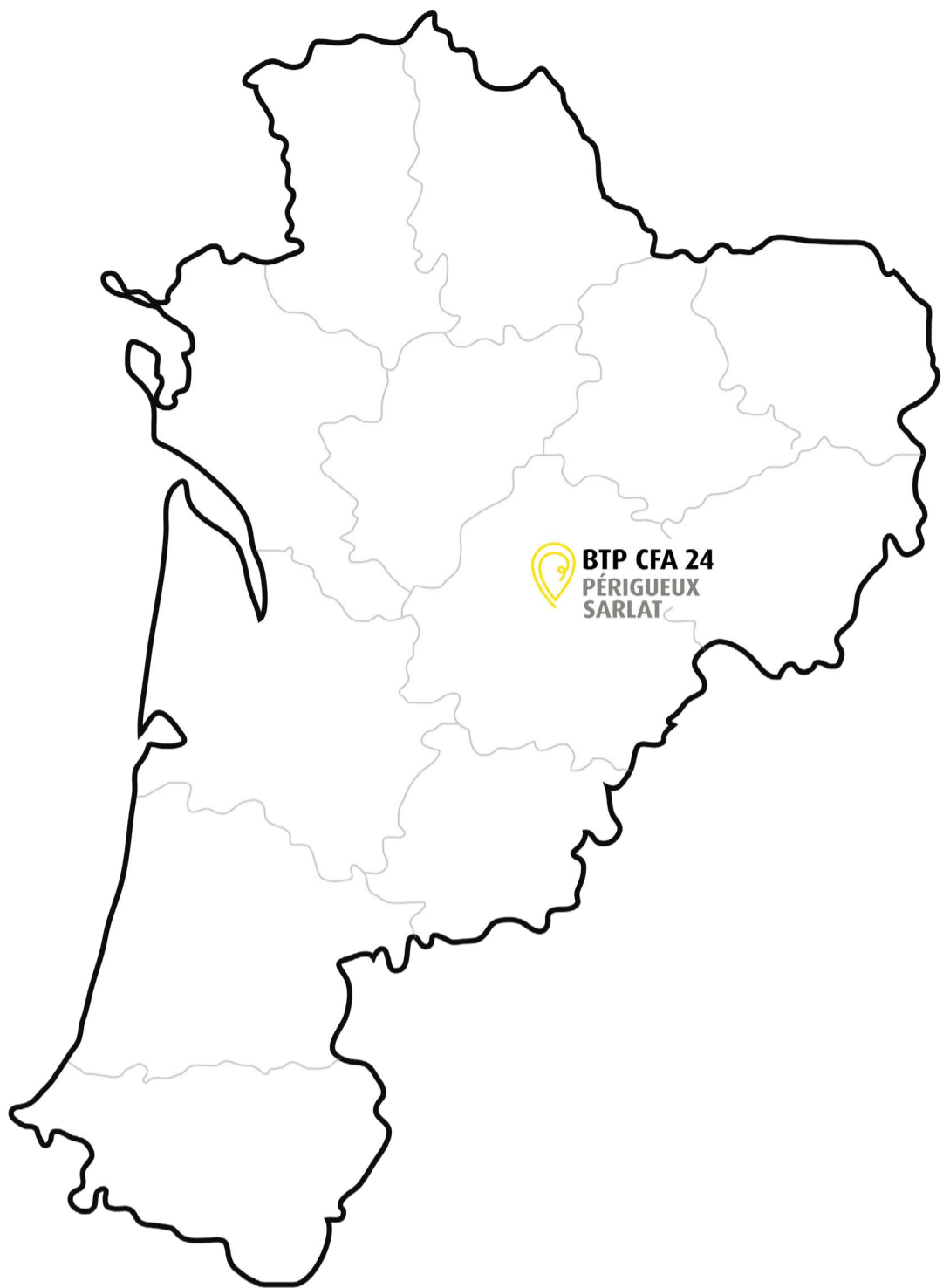
Vanessa FLAHAUT

05 53 45 40 00

vanessa.flahaut@construction-na.fr



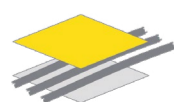
CANDIDATE ICI !



**ENSEMBLE,
CONSTRUISONS TON AVENIR**



btpcfa-na.fr



BTP CFA
ASSOCIATION RÉGIONALE

NOUVELLE-AQUITAINE